

Comité Départemental de Volley de Seine-et-Marne

 [secretaire.administrative@cdvb77.fr](mailto:secretaire.administrative@cdvb77.fr) et [sportive@cdvb77.fr](mailto:sportive@cdvb77.fr)

### **Règlement**

L'organisation du championnat loisir 6x6 mixte est sous l'entière responsabilité de la Commission Départementale Sportive de Seine et Marne (CDS77).

#### **• DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT**

Tous les Matches se jouent en 3 sets gagnants de 25 pts avec 2 pts d'écart (set décisif de 15 pts avec 2 pts d'écart), en marque continue.

Classement dans chaque poule selon le nombre de points de victoires puis en cas d'égalité par :

- le nombre de victoires,
- le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus,
- le quotient du nombre de points gagnés par le nombre de points perdus,
- le plus petit nombre de décisions disciplinaires, pénalisations ou sanctions automatiques ayant frappé les équipes concernées durant la saison sportive.

Rappel du RPE (points de victoire) :

Décompte des points de victoire :

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| - Match gagné 3/0 et 3/1 : 3 points | - Match perdu 2/3 : 1 point                |
| - Match gagné 3/2 : 2 points        | - Match perdu par forfait : moins 1 point  |
| - Match perdu 0/3 et 1/3 : 0 point  | - Match perdu par pénalité : moins 1 point |

### **CONTACT**

Vous pouvez contacter la CDS par mail aux adresses suivantes :

[sportive@cdvb77.fr](mailto:sportive@cdvb77.fr) et [secretaire.administrative@cdvb77.fr](mailto:secretaire.administrative@cdvb77.fr)

### **TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHS**

Les feuilles de matchs doivent être téléchargées sur le serveur fédéral après la saisie du résultat, au plus tard le lendemain avant 18h du jour suivant la rencontre.

#### **• ARBITRAGE**

L'arbitrage est assuré par le club recevant.

#### **• COMMUNICATION**

Les informations concernant les compétitions sont généralement envoyées par mail aux correspondants des clubs. Le président du club et le responsable de l'équipe concernée pourront également être informés.

### **RÈGLEMENT SPORTIF**

Le règlement appliqué lors des matchs LOISIR 6X6 est celui de la FIVB, sauf pour les points suivants.

- Les rencontres
  - Les rencontres se déroulent les soirs de semaine aux horaires d'entraînement des clubs.
  - Chaque équipe engagée doit pouvoir proposer un créneau de 2h de gymnase sur un terrain (même en travers), un soir de la semaine.
  - Les reports de matchs sont tolérés dans les limites suivantes : le club adverse doit donner son accord écrit (échanges par mail autorisés, avec copie au CDVB77) et la rencontre devra être jouée avant la dernière journée du championnat pour être comptabilisée dans le classement final.

- Les joueurs
    - Les maillots de club et numéros ne sont pas obligatoires.
    - Tous les joueurs doivent être licenciés à la FFVB (compét'lib ou volley).
- Attention, les licenciés VPT ne sont pas autorisés à participer à la compétition.**
- Douze joueurs au maximum peuvent être inscrits sur la feuille de match.

Si une équipe présente moins de 6 joueurs à l'heure de début de la rencontre, un délai supplémentaire de 15 minutes lui est accordé. Passé ce délai, l'équipe est déclarée FORFAIT.

- Une équipe incomplète (présentant au moins 5 joueurs) peut valablement jouer la rencontre.

Si la même équipe est incomplète plus de 3 matchs dans la saison, les prochains matchs où elle présentera un effectif incomplet seront déclaré PERDUS par la Commission Départementale Sportive.

Une équipe incomplète peut réintégrer en cours de match des joueurs supplémentaires, à l'occasion d'arrêts de jeu (temps morts ou fin de set).

- Les changements de joueurs (uniquement pour les équipes complètes) sont libres et illimités.
- Dans le cas d'un club engageant plusieurs équipes : dès la première inscription sur la feuille de match un joueur appartient définitivement à cette équipe, et ne peut donc changer d'équipe en cours de saison.

- Le terrain et le filet
  - Le terrain mesure 9m x 18m.
  - La hauteur du filet est 2m43.

#### • DISPOSITIONS DIVERSES

La participation aux compétitions du CDVB77 implique la parfaite connaissance du présent règlement ainsi que du règlement officiel du volley-ball de la FIVB et leur acceptation intégrale. La CDS tranchera valablement tous les cas non prévus au présent règlement. Chaque année, ce présent règlement sera remis à jour en fonction des règlements régionaux et nationaux, des motions votées en AG du CD77 et des choix de la CDS, approuvés en CD.

La Commission Départementale Sportive

## Championnat LOISIR 6X6 MIXTE

La CDS a retenu la formule générale suivante :

4 équipes engagées. Matchs en Aller/Retour sur 6 journées.

Composition de la poule :

01. VC Champs sur Marne  
02. Combs VB

03. La Ferté Volley  
04. SP Club Briard

Dates des rencontres

J1 => du 06 au 10/12/2021	J2 => Du 17 au 21/01/2022	J3 => Du 14 au 18/02/2022
J4 => Du 21 au 25/03/2022	J5 => du 11/04 au 15/04/2022	J6 => Du 16 au 20/05/2022

#### Mixité

**Une équipe doit toujours présenter au moins une joueuse féminine sur le terrain, sans quoi elle ne pourra pas jouer.**

Toutefois, afin de faire face à un empêchement insoluble, une équipe pourra jouer sans joueuse féminine mais une fois seulement. L'équipe jouera alors avec 3 joueurs seulement sur le terrain (remplaçants autorisés).